

**FRENCH TECH**

# LA GENERATION FANTASTIQUE

## Nos créateurs à la conquête du monde

P.48



À 52 ans, le créateur de ventes-privees.com multiplie les projets.

JACQUES-ANTOINE GRANJON  
**« Il faut foncer ! »**

P.18

**Entreprendre**  
**30 ans**  
L'interview de Robert Lafont, fondateur du magazine  
P.24

**JACQUES BOREL**  
Le coup de gueule de l'ex-roi du steak frites  
P.30

**EXIL FISCAL**  
Faites vite revenir les riches  
P.72

**MIDUAL**  
Le pari fou d'une moto tricolore  
P.36

## S'informer pour investir

Sébastien Vié, expert en gestion d'actifs, vient de lancer LesMeilleursFonds.com pour aider les particuliers à constituer leurs portefeuilles d'actions. Le site décline un concept simple et efficace très répandu aux États-Unis, en présentant 300 fonds sans droits d'entrée ni de sortie et un Top 8 mensuel. «*Contrairement aux palmarès des fonds publiés dans la presse, notre*



Sébastien Vié

*classement n'est pas établi sur la seule base des performances passées, mais utilise une méthode quantitative issue de modèles économétriques pour anticiper*

*les performances à venir»,* explique le fondateur. Face à une offre pléthorique (plus de 30.000 fonds), le site LesMeilleursFonds.com ambitionne de permettre aux investisseurs privés de réaliser leurs arbitrages en y consacrant moins d'une heure par mois.

## Liberté de choix avec Zerofranchise.com

Frédéric Hoareau a lancé en 2012 le site Zerofranchise.com en application de la loi de septembre 2011 : «*Cette loi, inconnue du grand public, stipule que l'assuré peut librement choisir, en cas de réparation d'un véhicule terrestre à moteur endommagé suite à un sinistre garanti, le réparateur carrossier professionnel*». Le site propose une mise en relation simplissime entre l'assuré et un réseau de réparateurs, permettant à l'automobiliste de réduire le coût de ses réparations et de sa franchise auto. L'application de la loi Hamon devrait renforcer ce droit, en rendant obligatoire l'information des assurés.

## Du papier au numérique

**P**ouvoir récupérer notes manuscrites et dessins à main levée sur sa

tablette ou son smartphone est un – vieux – fantasme. Si les produits actuellement commercialisés ne sont guère convaincants, la solution proposée par ISKN, start-up grenobloise créée par Jean-Luc Vallejo, ancien responsable du laboratoire d'innovation du CEA, va peut-être changer la donne. Associant une bague aimantée intégrée à des stylos à une tablette, la Slate, équipée de



capteurs électromagnétiques, cette technologie brevetée d'ISKN permet de numériser les documents (pour l'instant, sur iPad) tout en conservant le

confort de l'écriture sur papier standard. L'entreprise a levé plus de 350.000 \$ (280 K€) sur Kickstarter en début d'année et devrait annoncer prochainement l'arrivée d'investisseurs plus importants.

## Babblér séduit des investisseurs prestigieux

L'agence de publicité Fred & Farid, Fashion Capital Partners, Serge Perez (ex-président de Publicis Consultant) sont quelques-uns des investisseurs qui ont misé sur Babblér. Cette start-up, créée par Hannah Oiknine et sa sœur Sarah Azan, vise à révolutionner le marché des relations presse. «*Notre plate-forme apporte un moyen simple d'interagir et d'échanger en direct entre les marques et les journalistes concernés. Nous avons choisi de renforcer notre board via un tour de table intermédiaire et de nous entourer de compétences*», précise Hannah Oiknine, présidente de Babblér. Cette levée de fonds permettra à la start-up de préparer sa prochaine levée lui permettant d'exporter le concept sur le marché américain dès 2015.



Hannah Oiknine et Sarah Azan

## Coffrets personnalisés

Cénologue de formation, Céline Moret vient de lancer À l'unithé, un site de e-commerce où chacun peut personnaliser son coffret avec plus de 100 références de sachets haut de gamme des plus grandes maisons de thé, dont certaines sont inconnues en France. Pour la créatrice de la boutique en ligne : «*Le thé, comme le vin, est une invitation au voyage et permet de se projeter dans une région, dans une histoire*». Chaque sachet proposé fait l'objet d'une description minutieuse, de conseils de préparation, ainsi que d'un «*petit plus*», une anecdote sur le thé choisi.



Céline Moret

## Déménager simplement

C'est la promesse de SimplyMove, qui se présente comme un «*planificateur de mobilité*». Éric Longuépée, fondateur du site après plus de 15 ans dans le domaine de la communication immobilière et le conseil auprès des professionnels de l'immobilier, explique : «*Le site met gratuitement à la disposition des internautes tous les outils et services nécessaires pour simplifier leur mobilité géographique, qu'il s'agisse de trouver un logement, de déménager ou de s'installer, en proposant un choix de prestataires sélectionnés à prix négociés*». Le site est également proposé en marque blanche pour les professionnels de l'immobilier, qui peuvent ainsi présenter une offre complémentaire à leurs clients.

## Indiscrétions...

### Introduction

Audience Labs (1 M€ de CA), spécialiste de la conception de logiciels de marketing digital pour des clients comme Vodafone, Adidas, Levi's ou BMW, vient d'entrer sur le marché libre d'Euronext, accompagné par Arkeon Finance.

### Levée de fonds

MenLook.com (20 M€ de CA), leader européen de la mode masculine en ligne, vient de lever 23 M€ auprès d'Idinvest Partners et des fondateurs du groupe Celio, pour financer le lancement d'une place de marché.

### Aquisition

e-Louee, place de marché de location de tout type de bien qui a levé 2 M€ en 2014, vient d'annoncer le rachat de Sejourning, leader français de la location de logements entre particuliers, pour concurrencer le leader Airbnb.

### Autopartage

Fondé fin 2013 à Paris par Arthur de Keyzer, Nicolas Cosme et François-Xavier Leduc, Tripndrive est une plate-forme d'autopartage entre voyageurs (aéroports et gare). La start-up vient de lever 800 K€ auprès d'ISAI et de business angels.